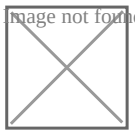

Découvrez Juribot.fr, le chatbot juridique boosté à l'IA

Fiche pratique publié le **22/05/2023**, vu **7966 fois**, Auteur : Légavox

Juribot est un robot conversationnel, spécialisé en Droit français, doté d'une Intelligence Artificielle lui permettant de répondre à toutes vos questions juridiques. Focus sur le bot juridique le plus puissant du marché !

Juribot est un chatbot juridique conçu par Aïkan, expert en délégation assurantielle depuis 2009, qui utilise l'intelligence artificielle et l'apprentissage par renforcement afin de répondre à des questions en droit français. Ainsi, Ainsi, son expertise augmentera avec son usage,, au point de devenir capable de prendre en compte des problèmes juridiques de plus en plus complexes.

> BON A SAVOIR : Si vous êtes juriste, vous pouvez ainsi contribuer à améliorer Juribot en vous inscrivant gratuitement sur le site https://www.juribot.fr/

Son fonctionnement et ses sources d'information

Afin que Juribot réponde au mieux à vos problèmes juridiques, Aïkan, l'éditeur du site, a mis en place une bibliographie fournie et complète afin de répondre à vos problèmes juridiques. Parmi elles, des sources officielles, des textes de loi ou encore des bases documentaires privées.

Lorsque c'est possible, Juribot justifie sa réponse en communiquant sur la source utilisée. Cela vous permet à la fois de connaître le fondement sur lequel il s'est appuyé et la fraicheur de l'information utilisée.

Enfin, Juribot affiche, lorsque c'est possible, la liste des sources externes qu'il a pu utiliser pour générer sa réponse. Cela vous permet de savoir si la source utilisée est récente ou non.

Comment obtenir les meilleures réponses possibles ?

L'objectif de Juribot est de fournir des informations juridiques les plus fiables possibles à ses utilisateurs. Pour obtenir la meilleure réponse possible, il est important que les questions soient claires, complètes et bien structurées.

Les utilisateurs doivent fournir le plus de détails possibles sur le contexte et les circonstances de leur problème juridique. Enfin, les termes ambigus ou complexes sont à éviter.

> BON A SAVOIR : Il vous est possible de récompenser ou pénaliser Juribot pour sa réponse. Ainsi, vous influez sur « sa progression » et son expertise.

Juribot, un outil de plus en plus puissant

Juribot bénéficie de l’apprentissage par renforcement, une technique d’apprentissage automatique qui se concentre sur l’amélioration des performances des systèmes d’agent par l’expérience et la minimisation des erreurs. En clair, Juribot apprend de ses erreurs et capitalise sur ses succès.

Dans ce type d'apprentissage, un chatbot effectue des actions dans un environnement et reçoit des pénalités ou des récompenses pour chacune de ses actions. Lorsqu’une réponse est positive, un système de récompense encourage l’IA à réitérer celle-ci. Inversement, lorsqu’une réponse est fausse ou incomplète, une pénalité est donnée afin de ne pas la reproduire. Le système est conçu pour maximiser la récompense, ce qui engendre une amélioration continue de la qualité des réponses données par Juribot.

Avec Juribot, chaque utilisateur peut évaluer la qualité de la réponse et sa pertinence juridique. Si bien, qu'après avoir été validé par une équipe de juristes, le bot apprendra de ses erreurs (et de ses bonnes réponses) afin d'améliorer la qualité de la réponse suivante pour une même typologie de question (tout du moins il pourra s'en inspirer largement) et éviter ainsi de reproduire l'erreur initiale.

Les limites de Juribot

Même avec tout le soin apporté à Juribot, Aïkan rappelle aux utilisateurs qu’il ne remplace en aucun cas, ni aujourd’hui ni à terme, la consultation d’un avocat. En effet l’avocat traitera les aspects juridiques de chaque cas avec plus de finesse et en tenant compte de toutes les circonstances.

Par conséquent, les réponses de Juribot doivent être prises avec du recul et il est fortement recommandé de recourir aux conseils d'un professionnel du droit pour confirmer la réponse.

Aïkan souhaite accompagner ses partenaires dans la maitrise des technologies LLM

Avec le démonstrateur technique Juribot, Aïkan souhaite accompagner ses clients et partenaires dans le déploiement de cette technologie qui va devenir un outil indispensable ces prochaines années pour les juristes, les avocats et les justiciables.

Ainsi, Aïkan est en mesure d'accompagner ses partenaires, en marque blanche, dans l'intégration et la spécialisation des ces technologies selon les besoins : analyse d'un corpus propriétaire, questionner des conventions, analyser ou résumer des documents ou des dossiers, générer des documents juridiques ou administratifs, etc.

Découvrez Juribot, le robot conversationnel par Aïkan sur https://www.juribot.fr/

Vous souhaitez en savoir davantage sur Aïkan ? Rendez-vous sur https://www.aikan.io/

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés